

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 8

Artikel: L'année de la misère : [suite]
Autor: Favrat, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ble; nous aimons mieux le prophète que l'on interrogait un jour :

— Jean-Louis, comment êtes-vous devenu prophète ?

— Voilà, j'étais, par un soir d'été, assis devant ma maison; tout à coup un vent passa sur moi et me dit : prophétise.

On eut l'idée de faire rencontrer un jour le prophète et le *grand dieu des cieux*. Cette entrevue se termina tout autrement que celle de Paris; elle fut extrêmement agitée. Plus tard, quand on demandait au prophète ce qu'il pensait du *grand dieu des cieux*, il répondit carrément : C'est un fou.

Le *grand dieu des cieux* n'avait pas meilleure opinion du prophète et le traitait dédaigneusement de prophète Banolet.

Certes l'homme peut s'enorgueillir de la puissance de sa raison, de ses conquêtes dans le monde de la science: mais quelquefois aussi il descend bien bas.

Si nous avons raconté certaines anomalies de son intelligence, c'est à cause de leur singularité, et non point pour rabaisser l'esprit humain, qui, malgré ses chutes, nous offre l'image de la divinité.

J. B.

M. Ferdinand de Lesseps a joué un si grand rôle dans le monde et les affaires du Panama ont tant fait parler de lui, qu'on a rappelé les moindres faits de sa vie. Voici entr'autres, sur sa jeunesse, un fait assez curieux.

Il faisait ses classes à Louis-le-Grand, où il avait obtenu une demi-bourse (remise de moitié de la pension). Un jour, pendant la récréation, un de ses camarades, très haut perché, lui reprocha cette circonstance :

— Va donc, boursier ! lui dit-il d'un air de mépris.

Ferdinand de Lesseps, prenant ces paroles pour une injure, sauta à la gorge de l'insulteur et lui donna une roulée. D'où des pleurs.

En ce moment, comme à point nommé, le père du battu se présentait au parloir afin de voir son fils : le visiteur n'était autre que le duc d'Orléans, futur roi des Français.

— Qu'avez-vous donc ? dit-il à son fils. Pourquoi pleurez-vous ?

Le collégien princier raconta alors ce qui venait d'arriver.

— Ferdinand de Lesseps vient de me donner une *peignée* parce que je l'ai appelé boursier.

— Et il a bien fait, mille fois, répondit le futur roi.

Le duc d'Orléans ne s'arrêta pas là. En manière de réparation, il voulut qu'à dater de ce jour-là Ferdinand de Lesseps eut une bourse entière, le surplus de sa pension étant payé par sa cassette.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

II

Quinze jours se sont écoulés depuis que Pierre à Claude s'est décidé à tenir parole au cousin de Montpreveyres et que Jeanne-Marie en a pris son parti. Un doux soleil d'automne adoucit quelque peu l'aspect sévère de la contrée, et les avoines, qu'un léger vent fait ondoyer, secouent les gouttes de pluie qui ont si longtemps alourdi leurs grappes élégantes. Judith s'est levée de bonne heure, et, toute joyeuse, elle fredonne en vaquant aux soins du ménage cette vieille ronde qu'elle a si souvent chantée devant l'église :

Dzan-Dzâqué Vounâi, lo cognâite-vos pas ?
Dzan-Dzâqué Vounâi, lo cognâite-vos pas ?
Lo pu bin cognâitré, m'a prau z'u chantâ :
Trâi follîé d'ordze et dué d'aveina,
Trâi follîé d'ordze et dué de bllia.

Puis, sa mère n'ayant plus besoin d'elle, elle s'en va voir au jardin s'il y aura quelque chose pour le prochain marché. Le petit enclos a bien souffert, presque tous les légumes n'offrent que la végétation maladive des années pluvieuses; cependant le carré qui suit la face méridionale de la maison présente quelque jolies têtes de chicorée. La jeune fille les visite une à une, enlève délicatement les basses feuilles que le mauvais temps a jaunies, puis, satisfaite de son travail, elle reprend gaîment ce couplet de la ronde :

Lo pu bin cognâitré, m'a prau z'u chantâ ;
Dei ballé béguiné m'a z'u atzetâ ;
Trâi follîé d'ordze et dué d'aveina,
Trâi follîé d'ordze et dué de bllia.

Elle jette ensuite un regard aux quelques fleurs qui s'épanouissent encore, redresse une tige ici, enlève là un rameau brisé; mais tout à coup elle s'arrête pensive devant une touffe de marjolaine que dès son enfance elle a vue fleurir au coin de la plate-bande. La touffe odorante reporte son cœur vers un souvenir dont elle ne peut se défendre. Un jour (elle n'était pas encore fiancée au cousin de Montpreveyres) elle avait rencontré, comme elle revenait du prêche, Charles à Samelet, un grand garçon des environs qui avait été son ami d'enfance et auquel elle avait gardé une place dans ses souvenirs, peut-être même un peu plus grande qu'elle ne se l'imaginait. Ils s'étaient arrêtés sur le sentier et avaient causé des jeunes années, puis Charles avait rebroussé pour l'accompagner jusque chez elle. Alors la causerie était devenue plus intime, le brin de marjolaine que Judith portait à sa ceinture avait passé à la boutonnière de Charles, et l'on s'était séparé en se serrant la main. Dès lors les souvenirs d'enfance, la longue causerie et le brin de marjolaine s'étaient confondus dans le cœur de la jeune fille,

pour ne plus former qu'une seule pensée un peu vague, un peu flottante, mais qu'un mot de Charles eût pu rendre précise. Ce mot décisif, il ne l'avait jamais prononcé, et quand le cousin de Montpreveyres s'était présenté, recommandé par l'oncle de Chez-les-Blancs, elle avait cru devoir l'accepter.

Mais les idées réveuses ont passé rapidement. C'est la touffe de marjolaine qui les a fortuitement réveillées, parce qu'elle s'est trouvée sur le chemin de la jeune fille; et le beau soleil, l'air plus doux et toute cette nature qui se reprend à la vie, rappellent peu à peu le calme dans son cœur et le joyeux re-

frain sur ses lèvres. Si Charles m'aimait tout de bon, il m'aurait demandée, se dit-elle, et loin d'éviter la touffe malencontreuse, elle en cueille un joli brin qu'elle met à sa taille. Et pourquoi serait-elle triste ? N'aime-t-elle pas le cousin à qui elle promettra bientôt amour et fidélité ? Ne lui a-t-elle pas tendu la main franchement, sans arrière-pensée ; n'est-ce pas un brave garçon, actif et rangé ? Non, elle ne saurait être triste ; elle a donné une pensée à un souvenir, mais cette pensée ne l'a pas troublée, car elle n'a rien à se reprocher.

Pierre à Claude cherchait sa fille depuis un instant, quand il l'entendit chanter à demi-voix sous les pruniers du jardin, où elle arrachait quelques légumes, et il s'avanza pour l'appeler jusqu'au coin de la maison.

— Allons-nous à l'avoine ? répondit-elle.

— Oui, viens nous aider à à tourner ; voilà onze heures, à deux heures nous la retournerons. Je veux l'engranger aujourd'hui, car le temps m'a tout l'air de vouloir se brouiller.

— Vous venez au marché samedi, n'est-ce pas ?

— Je crois bien ! Ne sais-tu pas qu'au retour nous avons affaire à Epalinges ?

Judith courut chercher sa fourche et, pour cacher un brin de rougeur, elle partit la première. Elle ne chanta pas durant la fin de la matinée, et l'oncle la taquina sur ce qu'elle demeurait trop longtemps appuyée sur sa fourche. Mais voyant qu'il perdait sa peine, il se mit à parler d'autre chose avec Pierre à Claude, qui froissait une grappe pour s'assurer de la qualité du grain : « Triste récolte, hein ? fit-il.

— Ma foi, le Bron se passera d'avoine pour cette année, répondit Pierre à Claude en soufflant la balle, il n'y a pas grand'chose et le peu qu'il y a doit aller au moulin.

— Et dites donc, bienheureux ceux qui auront de ce pain-là ! Savez-vous à quel prix le grain s'est vendu samedi dernier ?

— Samelet m'a parlé d'un écu-neuf, c'est bien de l'argent pour le pauvre monde.

— Et les pommes de terre à quinze batz, et encore n'en avait pas qui voulait.

— J'ai toujours dit que l'année serait mauvaise : nous avons eu les moussillons à Noël, les hirondelles sont arrivées tard, le coucou n'a chanté que deux ou trois fois, et le pinson a presque toujours répété son chant de pluie.

Pierre à Claude ne raisonnait que d'après ses propres observations et ces dictions campagnards qui résument l'expérience du peuple ; est-ce à dire qu'il fût plus loin de la vérité que la *Gazette de Lausanne* qui racontait les hautes hypothèses et les profonds calculs des savants ? Les deux systèmes sont les mêmes. Les savants disaient : nous avons observé des taches dans le soleil ; tel astre nous porte ombrage ; le globe se refroidit ; il y a ceci, il y a cela ; qui sait, une queue de comète... et bien d'autres choses. Pierre à Claude n'allait pas chercher si loin, mais dans les limites de son intelligence il arrivait à un résultat qui le satisfaisait, tandis que les savants ne s'entendaient point.

L'après-midi fut belle et l'on put rentrer deux chars d'avoine. Judith, occupée à râtelier, resta seule au champ. Trois pauvres enfants suivaient son rateau. Elle n'avait pas encore vu glaner de l'avoine. Hélas ! l'année était si dure que les pauvres gens ne dédaignaient rien ; le moindre épis faisait leur affaire

et allait grossir la petite provision recueillie brin à brin dans les champs et le long des chemins. Glaner de l'avoine ! Mon Dieu, il faut qu'il y ait bien de la misère par le monde, se dit la jeune fille, et à plusieurs reprises, elle secoua sa ratelée et fit signe au plus proche glaneur. L'enfant murmurait un Dieu vous-le-rendre, et un éclair de contentement passait sur sa figure amaigrie pendant qu'il recueillait cette petite aubaine.

Il fallait si peu, en 1816, pour faire briller les yeux des glaneurs. Quand Judith eut achevé son dernier tas de ratelon, elle appela les trois enfants et leur distribua ce qui restait du goûter. Sa mère l'avait fait porter au champ, et comme elle avait largement mesuré les parts, il se trouvait encore au fond du panier une demi-douzaine de pommes de terre et un bon morceau de pain. Les pauvres petits s'assirent sur le talus d'un fossé et mordirent à belles dents dans les pommes de terre froides, tout en dévorant des yeux le morceau de pain qu'ils gardaient pour la bonne bouche. La fille de Pierre à Claude ne put s'empêcher de se retourner deux ou trois fois pour les regarder manger, tant ils faisaient plaisir à voir. Si seulement ils en avaient toujours autant ! pensa-t-elle en jetant un dernier regard en arrière ; et, tout émue, elle prit le sentier de la maison où l'attendait une scène moins triste.

(A suivre).

Pendant les fêtes du carnaval, à Paris, un monsieur fort riche a fait le pari avec un Anglais, pour la somme de 2000 francs, qu'il se promènerait le long du Pont-Neuf, pendant quatre heures, offrant aux passants des écus de cinq francs tout neufs, à 24 sous la pièce, et qu'il n'épuiserait pas de cette manière un sac contenant 1200 fr. qu'il tiendrait sous son bras.

Il se promena en effet, criant à tue-tête :

— Qui veut des écus de 5 francs tout neufs, à 24 sous !... Je les donne à 24 sous !

Plusieurs passants touchèrent, palpèrent les écus et continuèrent leur chemin en disant : « Ils sont faux, ils sont faux. »

D'autres, souriant, ne se donnaient pas même la peine de s'arrêter, ne voulant pas qu'il soit dit de s'y laisser prendre comme de simples badauds.

Enfin, une femme en prit trois en riant, les examina longtemps et dit aux curieux qui l'entouraient : « Allons, je risque septante-deux sous par simple curiosité. »

L'homme au sac d'écus n'en vendit pas davantage pendant sa longue promenade. Il gagna le pari contre l'Anglais qui avait moins bien que lui étudié l'esprit humain.

La mise en vigueur du nouveau tarif douanier, appliquée aux marchandises de provenance française, nous amène des légions de commis-voyageurs allemands, précédés de nombreuses circu-

laires annonçant leur passage. Voici un échantillon de ces dernières, reçus par un négociant de Lausanne :

M.

En conséquence de le tarif General nouveaux qui avoir force de loi de la partie du Suisse contre la France depuis le 1 janvier 1893 j'ai l'honneur de vous informer que je suis en position à vous offrir les mêmes articles et les mêmes qualités que vous avez acheter jusqu'à présent de la France

Par exemple : *lacets* de cuir porprise et de balaine, *lacets* de soie coton véritable mohair, du lin etc. etc. en noir et couleurs ; des *semelles* de liège, du feutre et de paille.

Aussi des *œilllets*, *boutons*, *agraffes canadiennes* etc.

Les prix sont de ma magasin en *port franc Hambourg* sans droit d'Allemagne.

Agreez M. mes salutations très distinguée.

Solution du problème du 41 février : 20 francs. — Ont deviné : MM. Aubert, Chaux-de-Fonds ; — A. Robert, Neuchâtel ; — Guilloud et Charmey, Avenches ; — de Kaeln, Rohrbach, Genet, Lausanne ; — Pelletier, Filletaz, Orange, Genève ; — Cercle de l'Égalité, Bière ; — Gétaz, Aubonne ; — Bonny, Fribourg ; — Margot, Ste-Croix ; — Schweizer, Renens ; — Gavin, Berchier ; — Bastian, au Grenet ; — Pichonnat, Lovattens ; — Café Comte, Morges ; — Kilchenmann, Gondo ; — Ray, Prilly ; — Chevalier, Ependes ; — Pelot, Bioley-Orjulaz ; — Glauser, Cheseaux-Noréaz ; — Chaillet, Villars-Bozon ; — Taillens, Montreux ; — Tinembart, Bevaix ; — Porchet, Tour-de-Peilz ; — Bosset, Payerne ; — Kramer, Büren.

La prime est échue à M. Pichonnat, à Lovattens

Enigme.

Nous sommes deux qu'on met ensemble ;
Ce n'est pas un bonheur ce me semble,
Car en tout temps notre union
N'opère que division.

Concert. — Nous avons rarement vu autant de gens contents, autant de figures réjouies qu'à la sortie du concert de mardi dernier. Ce concert, dirigé par M. M. Rambert et organisé par ses soins, au bénéfice des artistes de notre Orchestre, a eu, en effet, le plus brillant succès. Le programme était si heureusement composé que du premier morceau jusqu'au dernier l'auditoire est resté sous le charme d'une musique délicieuse et d'une irréprochable interprétation.

Il faut le reconnaître, M. Rambert a la main heureuse chaque fois qu'il se met à la tête de pareille entreprise ; et au surplus, c'est toujours une idée généreuse qui le guide. Mais on sait que quand on a affaire à des artistes, et qu'il s'agit d'en réunir soixante-dix, comme c'était le cas, cela ne va pas tout seul. On ne se fait pas idée des démarches, des courses, des correspondances auxquelles il faut se livrer pour l'organisation complète d'un concert de cette importance.

Eh bien, malgré cela, M. Rambert, grâce à son infatigable dévouement, à des talents indiscutables et aux sympathies qu'il rencontre partout, est arrivé à un magnifique résultat. Les éloges unanimes de la presse, les applaudissements et les rappels d'une salle bondée, les superbes couronnes jetées sur la scène, sont, pour lui et ses collaborateurs, une satisfaction bien douce, mais aussi bien méritée.

—♦—
THÉÂTRE. — Dimanche 26 février :

Le Juif Errant,

drame à grand spectacle, en 14 tableaux, par Eug. Sue.

Un de nos lecteurs nous envoie ces quelques lignes :

« En traversant le village de L..., la semaine dernière, mes regards s'arrêtèrent par hasard sur cette curieuse défense, affichée par le Greffe municipal sur la fontaine publique, et que je vous donne textuellement :

DÉFENSE

Il est interdit de laver les pommes de terre et quoi que ce soit dans le gros bassin de cette fontaine, excepté les légumes verts et les fenêtres. — Amende fr. 6.

Greffé municipal.

La gloire ou la vie d'un cigare.

Il est brillant ; il sort de cette île embaumée
Reine des mers et jardin du soleil ;
L'azur colore sa fumée,

Son premier tison est vermeil.

Il lance à la nue

Un sillon bleu ;

Tout diminue,

Tabac et feu ;

Songe illusoire,

Aérien :

Gloire :

Rien !

MÉRY.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 28, — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 49,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 107. — De Serbie 3 % à fr. 84, — Bari, à fr. 60, — Barletta, à fr. 46,50. — Milan 1861, à 38, — Milan 1866, à fr. 11,75. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 106,75. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,25. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15, — Tabacs serbes, à fr. 11,75. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.